

Ecole Jacqueline Strasbourg-Hautepierre

Prix parrainé par le L'association Les Amis de Marcel Rudloff

Semaine du respect et de la tolérance (texte de présentation par Jean-Paul Brion)

L'idée de cette action a vu le jour lors de la réunion des délégués des élèves et des enseignants en janvier 2018. En effet, il n'était plus possible d'accepter les insultes, les violences physiques, les vulgarités, les menaces, le harcèlement, la maltraitance, la discrimination envers le handicap, le racisme, les particularités physiques. Il devenait urgent de réagir mais avec quels moyens ?

Un accord a très vite été trouvé sur la définition de la tolérance : « *Accepter l'autre même s'il est différent* » et sur la marche à suivre pour traiter ce mal : en parler régulièrement lors des réunions de délégués des élèves, poursuivre les échanges en classe avec le professeur et surtout se mobiliser tous pour gommer, petit à petit ce problème reconnu gênant par tous.

L'action menée :

- Mettre en place des activités par âge pour tous les élèves de l'école, en petits groupes (12).
- Echanger avec les adultes : enseignants et autres personnes du milieu associatif.
- Associer les parents à ces échanges.
- Réaliser des films, des affiches, des photos, des dessins, des messages écrits qui seront les traces des avancées de la réflexion collective menée.
- Mettre en place un temps spécifique pour débattre de la question.

C'est ainsi que l'idée d'une semaine banalisée mise en place chaque année (après-midi seulement) a été retenue. Pour l'année scolaire 2018-2019, la semaine du 29 avril au 03 mai a été retenue. 300 élèves, du CP au CM2 ont été concernés encadrés par un cinquantaine d'adultes parmi lesquels les professeurs de l'école, certains parents et des partenaires extérieurs (association des amis malvoyants, des personnels de santé scolaire et sociaux, des représentants d'Amnesty international, de l'Aroeven, du centre socioculturel de Hautepierre le Galet, de la médiathèque de Hautepierre, des photographes,...

Ces personnes ont animé différents ateliers :

- pour les élèves de CM1-CM2 : visite des lieux de culte du quartier en présence du Curé, du Pasteur ou de l'Imam selon le lieu, échanges sur les droits de l'enfant animés par une assistante sociale, échanges sur la question des réfugiés conduits par un représentant d'Amnesty international, échanges sur le harcèlement en présence d'un éducateur du centre socioculturel, échanges sur le respect de l'uniforme en présence de sapeurs-pompiers.
- pour les élèves de CE1-CE2 : ateliers jeux pour montrer l'importance du respect de la règle, atelier liberté d'expression animé par un représentant d'Amnesty international, savoir dire oui ou non et trouver les mots pour justifier sa réponse en présence d'un professeur de l'école.
- pour les élèves de CP : atelier cuisine pour sensibiliser les élèves au respect de l'environnement avec un enseignant de l'école, apprendre à être coopératif avec un représentant de l'Aroeven.

Le bilan de ces actions

- Effets positifs sur le comportement des élèves : moins d'insultes, de menaces et de harcèlement davantage de respect mutuel.
- Bonne participation des élèves et ambiance de travail agréable. Le travail en ateliers a permis aux enseignants de rencontrer tous les élèves.
- L'ouverture de l'école aux partenaires a permis de nouveaux contacts.

En conclusion, le jury a apprécié le travail présenté, les moyens mobilisés et la méthode mise en place. La banalisation d'après-midi une semaine par année scolaire est une bonne idée qui semble avoir satisfait les élèves et les encadrants. Le mieux vivre ensemble est à ce prix. Le jury invite l'établissement à poursuivre cette action avec le même enthousiasme.